

<https://www.rpvconseil.com/spip.php?article948>



Rapport rsi du SENAT

- Rubriques - Sociale -

Date de mise en ligne : mercredi 3 septembre 2014

Copyright © cabinet rpv conseil - Tous droits réservés

le Sénat a demandé en juin dernier à la Mission d'évaluation et de Contrôle de la Sécurité Sociale de dresser le bilan de ces 2 réformes majeures du monde des Travailleurs Indépendants.

Par qui ?

Les sénateurs Jean-Pierre Godefroy et Jean-Noël Cardoux ont présenté le 24 juin les conclusions de leur mission sur le fonctionnement du Régime social des indépendants.

Quelles conclusions ?

Le rapport met en exergue les efforts entrepris par le "RSI" depuis ces dernières années afin d'améliorer la qualité du service pour tous les affiliés. Les rapporteurs relèvent une réduction des délais d'affiliation, de trois mois à moins de 10 jours entre 2011 et 2013. Ils citent également l'instauration de nouveaux services, liée notamment à la mise en place d'une "stratégie relation client", ainsi qu'une institutionnalisation des rapports entre le RSI et les Urssaf. Même si, les cotisations ne sont pas acceptées parce qu'elles ne sont pas compréhensibles par beaucoup de cotisants.



```
<!-- google_ad_client =  
"ca-pub-5926446177541236"; /* art  
721 */ google_ad_slot = "6712009202";  
google_ad_width = 200;  
google_ad_height = 200; //-->
```

